



LES INFOS DU CONSEIL MARS 2024

CONSEILS MUNICIPAUX DES 29 JANVIER ET 26 FÉVRIER 2024

● ACTUALITÉS



3 FÉVRIER : THÉÂTRE POUR LES ENFANTS

L'abracadabrante histoire du chevalier « Frappadingue » par la compagnie « Bas les Pat'hibulaires » a rencontré un beau succès auprès des petits et des grands.

12 JANVIER : CÉRÉMONIE DES VŒUX DES ASSOCIATIONS ET DE LA MAIRIE

Nos associations étaient à la fête. Animateurs, musiciens, sportifs, chanteurs, danseurs et comédiens étaient sur scène pour démarrer 2024.

11 FÉVRIER : CONCERT DE CHORALES

organisé par la chorale de Stetten

Un public nombreux sous le charme du chant choral.



17 FÉVRIER : TRAVAUX CITOYENS AU PRESBYTÈRE

L'association Presbytère 3.0 a commencé à retirer le vieux crépi du caveau. Si vous voulez rejoindre les volontaires de l'association pour une ou plusieurs séances de travail, n'hésitez pas à contacter la mairie au 03 89 81 30 06.



● COMPTE-RENDU DES RÉUNIONS DE MI-MANDAT

Les trois réunions de mi-mandat ont été l'occasion pour l'équipe municipale de faire le point avec les Schlierbachois et d'écouter leurs avis, propositions, critiques, commentaires.

Environnement

Les avis sur les nouvelles pratiques de fleurissement et de tonte ont été plutôt favorables, mais bien sûr, pas unanimes. Une proposition de prairie fleurie rue de la Gare est à l'étude. La création du sentier de l'Amitié qui permet de relier à pied ou à vélo les communes de Schlierbach, Dietwiller et Landser a été très appréciée.

Culture, animations, sport

La manifestation « 1,2,3 Bougez ! » a fait l'unanimité. La proposition de créer un parcours plus court pour les personnes se déplaçant difficilement a été retenue. Les avis concernant les animations, le soutien de la commune aux associations ainsi que l'initiative du Passeport du civisme ont été positifs.

Voirie

Le projet de mise en place d'une chaussée partagée dans la traversée du village a suscité des interrogations mais pas d'hostilité, l'objectif étant de ralentir la vitesse. Les avis concernant le projet de généraliser la priorité à droite dans le village sont plus partagés. La gendarmerie et les brigades vertes seront consultées avant toute décision. La proposition d'installer une zone 30 dans le centre-village a recueilli une très large approbation. Les riverains de la rue de la Gare déplorent que la rue soit de plus en plus empruntée dans les deux sens par les voitures pour traverser la forêt.

L'ONF qui a la compétence de la voirie de la Hardt a été prévenu. Des places de stationnement matérialisées au sol ont été demandées pour les rues du Vignoble et du Lys afin de sécuriser leur accès. Le futur du carrefour de la RD 6 bis a été évoqué. La CeA fera prochainement de nouvelles propositions d'aménagement.

● INFOS

ETAT CIVIL

Naissances

Léon Lochert le 5 janvier 2024

Théo Hohmatter le 14 février 2024

Mariage

Claudine Marent et Christian Scherrer
le 27 janvier 2024

Décès

Benito Guisado le 11 décembre 2023

Mario Di Marco le 15 janvier 2024

Viviane Liebis le 26 janvier 2024

AGENDA

16 mars : 3^{ème} édition du Carnaval de Schlierbach organisé par l'AS Schlierbach et les Knackes Waggis

31 mars-1er avril : Chasse aux œufs de Pâques, rue de Bâle.

6-7-13 et 14 avril : Représentations théâtrales par l'Atelier Théâtre de l'ACL

25 mai : Journée citoyenne: les ateliers seront publiés sur le site de la mairie. Vous pouvez vous inscrire par mail à secretariat@mairie-schlierbach.fr
Si vous souhaitez organiser un atelier spécifique, un embellissement dans le village, vous pouvez le proposer au secrétariat ou au 06 86 54 18 69

LOCATION DE LA SALLE DES FÊTES

Tarifs été (du 1^{er} mai au 30 septembre)

- Associations de la commune : 150 €
- Extérieurs : 2000 €
- Habitants : 500 €

Tarifs hiver (du 1^{er} octobre au 30 avril)

- Associations de la commune : 200 €
- Extérieurs : 2500 €
- Habitants : 750 €

Chaque association de la commune bénéficiera d'une location gratuite en période d'été.

Les locations de courte durée (3h maximum) sont fixées à 150 € pour les Schlierbachois et 250 € pour les extérieurs.

Le prix des locations de longue durée (weekend du vendredi au dimanche) est de 1000 € pour les Schlierbachois et de 2500 € pour les extérieurs.

Le prêt ponctuel de la salle pour quelques heures, à l'occasion d'un enterrement reste prévu.



DU CÔTÉ DE L'AGGLO



En 2024, Saint-Louis Agglomération en partenariat avec l'association Alter Alsace Énergies, propose aux particuliers un accompagnement à l'auto-rénovation.

Le programme des ateliers : <https://www.agglo-saint-louis.fr/fr/ateliers-renovation-accompagnee/>

Alter Alsace Énergies anime l'Espace France Rénov', à destination des particuliers qui ont des projets de rénovation énergétique :

<https://www.agglo-saint-louis.fr/fr/au-quotidien/habitat/services-informations-sur-energie-et-renovation-globale/>